

Le Réseau musulman canadien rend hommage aux libertés civiles au Canada en l'honneur de Maher Arar et de Monia Mazigh

**Discours prononcé au nom du Réseau musulman canadien
par Dr Tyseer Aboulnasr, Membre de l'Ordre de l'Ontario
Colline du Parlement, 14 février 2007**

L'honorable Stéphane Dion, chef du Parti libéral du Canada, M. Gilles Duceppe, chef du Bloc Québécois, l'honorable Jack Layton, chef du NPD, sénateurs et parlementaires, M. Arar et Dr Mazigh, nos hôtes de marque, ou dans des termes plus adéquats pour cet événement, nos amis et compatriotes canadiens,

Assalamou alaykoum. Que la paix soit sur vous.

C'est avec le plus grand des honneurs que je vous souhaite la bienvenue aujourd'hui au nom du Réseau musulman canadien, un réseau d'organisations musulmanes réparti dans tout le Canada, allant de la Colombie-Britannique jusqu'en Alberta et en Ontario, en passant par le Québec et les Maritimes. Le réseau a été mis en place pour inciter à la collaboration et à la communication entre les organisations musulmanes, et ce, afin d'aborder des questions auxquelles s'intéressent les Canadiennes et les Canadiens musulmans à l'échelle nationale et d'améliorer la communication et la collaboration entre les Canadiens musulmans et les Canadiens de diverses confessionnalités.

La liste des noms des organisations du réseau figure au verso du programme et je vous invite à la regarder en détail afin que vous puissiez constater le nombre impressionnant de représentants ici ce soir. Une multitude d'autres organisations appuient également cette initiative et leurs noms figurent aussi au verso.

Comme vous le savez, les libertés civiles sont très importantes dans notre programme. Le Réseau musulman canadien est fier d'avoir organisé cet événement extraordinaire pour rendre hommage aux libertés civiles qui nous sont chères au Canada, pour reconnaître les efforts énormes que nombreux d'entre vous, dans cette salle, ont déployés afin d'assurer le rétablissement et la protection de nos libertés civiles pour l'avenir de nos enfants et finalement, pour nous rappeler que la route est encore longue, même si nous avons des raisons de célébrer nos récentes réussites.

Nous sommes ici aujourd'hui pour rendre hommage aux libertés civiles au Canada.

Le Canada est un pays qui s'est distingué par ses valeurs et non pas par la couleur de la peau ou par la religion de ses citoyennes et de ses citoyens. C'est avec grande fierté et beaucoup de sérieux que le Canada a élaboré sa Charte des droits.

Cependant, tout a commencé à changer après le 11 septembre. Un sentiment de crainte a envahi les Canadiennes et les Canadiens de toutes les confessionnalités, qu'il s'agisse de politiciens ou de citoyens ordinaires de la rue. Alors que nous craignons tous les menaces provenant de l'extérieur, les Canadiens musulmans, les Canadiens d'origine

arabe et toute personne pouvant ressembler à un musulman ou à un Arabe devaient également faire face aux menaces qui provenaient de l'intérieur.

Malgré le fait qu'initialement, nous semblions reconnaître consciemment que nous faisons les choses de façon différente au Canada, les choses ont quand même changé de façon progressive. Malgré la déclaration suivante du premier ministre à cette époque :

« Nos actions seront maîtrisées par des résolutions et non par la peur. S'il faut changer les lois, alors nous les changerons. S'il faut plus de mesures de sécurité pour veiller à la protection des Canadiens, nous en appliquerons d'autres. Nous resterons vigilants. Cependant, nous ne succomberons pas à la tentation d'augmenter les mesures de sécurité dans la hâte et de compromettre les valeurs que nous entretenons et qui ont fait du Canada un flambeau d'espoir. »

Malgré cette position déterminée du Canada peu après le 11 septembre, nous nous sommes retrouvés dans un pays où les gens peuvent être jetés en prison sans même connaître les accusations lancées contre eux.

Un pays où nous sommes complices de torture, où des établissements de bonne réputation ont non seulement manqué à leur devoir de protéger des Canadiens, mais ont aussi contribué à la prolongation de leur torture et plus tard, ont tenté d'écarter l'importance du rôle qu'ils ont joué.

Un pays où les gens peuvent se retrouver rapidement et sans raison apparente sur une liste qui restreint leur droit fondamental de voyager à l'intérieur de leur propre pays, tout en ignorant les raisons pour lesquelles leur nom figure sur la liste ou la façon dont leur nom pourrait être retiré de cette liste.

Malgré la réalité sinistre qu'offre ce tableau, il s'agit bien du Canada.

C'est précisément parce qu'il s'agit du Canada que nous nous retrouvons dans un pays où les personnes, tant les politiciens de tous les partis, que les avocats, les journalistes, les activistes pour les droits de la personne et surtout, les Canadiennes et les Canadiens moyens, se sont ralliés à la cause de Monia Mazigh et de ses efforts impitoyables pour porter le cas de Maher Arar à l'attention du public et plus tard, se sont ralliés à Maher lui-même. Une fois que le public canadien fut mis au courant des faits de ce dossier, nous nous sommes rendu compte rapidement que cette atteinte aux droits d'une seule personne n'était ni plus ni moins qu'un pas de géant pouvant entraver les libertés civiles telles que nous les connaissons au Canada. Une fois que la population canadienne a compris la gravité de la situation, la vraie nature de l'esprit nordique, puissant et libre, s'est manifestée.

C'est précisément parce qu'il s'agit du Canada qu'une énorme pression a été exercée sur le gouvernement de l'époque pour mettre sur pied le comité d'enquête visant à découvrir la vérité. C'est précisément parce qu'il s'agit du Canada que nous avons bénéficié d'un système judiciaire farouchement indépendant et des services du juge O'Connor. En plus

des efforts héroïques de Monia, de Maher et des gens à qui nous rendons hommage ce soir, nous sommes conscients du rôle clé joué par un homme dans ce dossier, de son intégrité, de son courage et de son dévouement à la sauvegarde des vraies lois de ce pays et de nos droits en vertu de ces lois. Les actions d'un homme, le juge O'Connor, ont permis de rétablir le cap sur la situation et nous ont redonné notre dignité comme nation respectée, enviée et admirée par les gens du monde entier, et ce, non pas en raison de sa puissance mais bien grâce à ses valeurs.

Les gens dans cette salle, à qui nous rendons hommage ce soir, sont les représentants de la multitude de Canadiens et de Canadiennes qui ont pris place aux côtés de Maher Arar et de Monia Mazigh, par principe, pour défendre leurs droits en sachant qu'il s'agissait, par ricochet, de la défense de nos droits à toutes et à tous. Ces personnes sont celles qui ont ouvert la voie au juge O'Connor et lui ont donné les moyens d'émettre des recommandations que nous considérons comme une réorientation du Canada vers sa vraie voie dans le monde. Nous comprenons bien que le juge O'Connor ne peut prendre part à cet événement mais au nom du Réseau musulman canadien, et de toutes et tous dans cette salle et au Canada, nous le remercions d'avoir appuyé les libertés civiles de tous les Canadiens.

Une fois de plus, parce qu'il s'agit du Canada, il n'y a pas eu de retour en arrière une fois le rapport publié. Les partis de l'opposition ont continué à mettre de la pression et le Parlement au complet a posé un geste honorable et s'est excusé auprès de Maher et de Monia. Le premier ministre, au nom du gouvernement du Canada, s'est excusé auprès de Maher et de Monia, franchissant ainsi une première étape importante visant à rétablir ce que nous avons perdu après les événements du 11 septembre.

Justement parce qu'il s'agit du Canada, les Canadiennes et les Canadiens de toutes les confessions et de tous les milieux espèrent que les récents gestes responsables de nos politiciens de tous les partis, représentent réellement une étape vers le rétablissement de la dignité du Canada parmi les nations du monde et le rétablissement de la dignité de la population canadienne.

Même si les efforts des récipiendaires de ce soir, le rapport du juge O'Connor et la réponse de nos représentants élus ont fait un bout de chemin pour faire disparaître une tache honteuse dans l'histoire du Canada; il reste encore beaucoup de travail à faire pour être vraiment digne de ce grand pays qui nous appartient.

Nous devons rester vigilantes et vigilants.

Trois personnes de plus, Ahmad El Maati, Abdullah Almalki et Muayyed Nureddin, attendent que la vérité éclate dans leur dossier. Nous devons exercer des moyens de pression jusqu'à ce que nous sachions non seulement ce qui est arrivé mais comment cela a pu se produire.

Les deux rapports du juge O'Connor, particulièrement le second rapport qui exige une surveillance de la part du parlement, doivent être mis en œuvre, et mis en œuvre en

respectant ses vrais objectifs. Le Parlement du Canada doit exercer ses responsabilités sur nos établissements de sécurité nationale et s'assurer de rendre des comptes au public concernant ses actions. Le choix de la direction de la GRC est d'une grande importance et doit se faire dans le but d'établir une institution transparente.

Nous devons rester vigilants et s'assurer que les pays du monde, tant les alliés que les autres, respectent le passeport canadien comme il se doit. Nous devons nous assurer que les pays du monde, tant les alliés que les autres, savent que le Canada ne passe pas outre aux droits et libertés civiles de ses citoyens et qu'il ne tolérera pas que d'autres pays bafouent les droits et libertés civiles des Canadiens.

Nous devons rester vigilantes et vigilants.

Trois autres musulmans sont en prison depuis des années et ne connaissent pas les accusations complètes qui pèsent contre eux. Mohammad Mahjoub, Mahmoud Jaballah et Hassan Almrei ont fait une grève de la faim (de 71 à 82 jours) et aucune mesure n'a été prise pour aborder les problèmes qu'ils soulèvent concernant leurs conditions de détention. Il est tout à fait inconcevable qu'au Canada, des gens soient détenus en dehors de la juridiction du Bureau de l'Enquêteur correctionnel, l'ombudsman que le système canadien a choisi de mettre en place pour garantir l'intégrité du système carcéral au Canada.

Nous devons rester vigilantes et vigilants et s'assurer que la *Loi antiterroriste* est examinée adéquatement après les récentes décisions du tribunal de qualifier certaines parties de sa définition comme étant inconstitutionnelles.

Les événements du 11 septembre ne se sont pas produits à cause de failles du Code criminel que la *Loi antiterroriste* se promet de remplir. Il faut sérieusement se demander si, en effet, nous avons besoin d'éléments supplémentaires aux règlements du Code criminel actuel. Nous devons nous assurer que nos lois, adoptées à la hâte dans un climat de crainte qui a fait suite aux événements du 11 septembre, ne donnent pas un prétexte juridique pour cibler certains segments de notre société.

Nous devons rester très vigilantes et vigilants.

Nous devons nous assurer que les Canadiens présentement détenus en vertu de la *Loi antiterroriste* reçoivent la pleine et entière protection de la loi, qu'ils soient présumés innocents jusqu'à preuve du contraire, qu'ils soient mis au courant des accusations qui pèsent contre eux et qu'ils puissent avoir la chance de se défendre. Bref, il faut s'assurer qu'ils bénéficient de tous les droits accordés à tous les citoyens canadiens, peu importe la gravité des accusations qui pèsent contre eux.

En cette journée que nous consacrons habituellement à ceux et celles que nous aimons et chérissons, nous avons choisi de nous rassembler pour célébrer notre amour du Canada et la position que le Canada adopte en matière de libertés civiles. Chers amis, il ne faut jamais oublier que les nations ne sont pas jugées selon les lois qu'elles rédigent et

qu'elles oublient dans leurs bibliothèques; les nations sont jugées selon les mesures qu'elles prennent dans les moments où le respect de ces lois est vraiment mis à l'épreuve. Chaque pays qui a choisi de sacrifier la liberté de ses citoyens et qui les retient enchaînés prend de telles mesures en croyant qu'elles sont nécessaires à des fins de sécurité. Nous, citoyennes et citoyens canadiens, sommes plus avisés. Nous savons que la sécurité sans la liberté représente tout simplement l'incarcération. Rien n'est plus sûr qu'une prison à sécurité maximale. Nous méritons mieux que cela. Un Canadien emprisonné et accusé sans aucune preuve ne correspond plus à l'image sacrée que nous nous faisons de la sécurité; cette sécurité qui doit régner parmi la population, dans nos maisons, dans notre propre pays dans le cadre de la protection de nos lois.

En effet, la sécurité sans la liberté représente l'incarcération. Aujourd'hui, puisque nous célébrons le dur labeur de nombreux Canadiens dévoués et issus des milieux les plus divers, incluant plusieurs représentants élus provenant de tous les partis, puisque nous célébrons l'espoir qui nous a été redonné grâce aux mesures prises par notre système judiciaire, puisque nous célébrons le geste de reconnaissance récent et responsable du gouvernement concernant la grave erreur judiciaire dans l'affaire de M. Maher Arar, puisque nous célébrons ces points saillants, nous demandons à nos représentantes et représentants élus de respirer un grand coup, après les événements fatidiques du 11 septembre et de réorienter le Canada vers sa position légitime qui éclaire les nations lorsqu'il est question de libertés civiles, d'harmonie sociale et d'égalité de respect de tous ses citoyens et de toutes ses citoyennes.

Benjamin Franklin a déclaré : « Les gens qui sont prêts à abandonner leur liberté en échange d'une sécurité à court terme ne méritent ni liberté, ni sécurité. »

Nous méritons assurément la protection de nos libertés et de notre sécurité. Nous devons travailler ensemble pour nous assurer de ne pas compromettre un élément au détriment de l'autre et comme Roosevelt l'a déclaré avec éloquence, perdre un droit au détriment d'un autre.

À ces personnes extraordinaires à qui nous rendons hommage ce soir, à Maher et à Monia et à tous les autres dont nous parlerons plus tard, je cite les paroles de Martin Luther King qui a déclaré il y a plusieurs années : « Nous perdons une partie de notre vie lorsque nous gardons le silence sur des sujets qui importent ».

C'est grâce à vous et à votre choix de parler de sujets qui importent et de parler suffisamment fort que vous saurez être entendus malgré les appels à la crainte et à la paranoïa; vous avez redonné la vie à une partie du Canada.

Nos droits et libertés en tant que Canadiennes et Canadiens sont importants. Notre sécurité contre des menaces intérieures de ségrégation et de désaccord social est importante.

En effet, nous vous sommes reconnaissants de ne pas avoir gardé le silence sur des questions qui importent.

Vraiment, nous prions de ne plus jamais rester silencieux sur des questions qui importent.

Je vous remercie et je termine avec un message d'accueil islamique.

Assalamou alaykoum.

Colline parlementaire, 14 février 2007